

# C'est dans **L'ERBLON**

**LE MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-ERBLON**



**CITY PARK,  
CHANGEMENT DE LIEU**

**P. 4-5**



**BUDGET 2023**

**P. 8-11**



**À LA DÉCOUVERTE  
DES CHÂTEAUX**

**P. 18-19**



# ÉDITION



Chers tous,

C'est dans ce contexte toujours singulier que nous tenons le cap des projets fixés collectivement. Les prochaines échéances sont nombreuses avec en toile de fond la construction du budget communal pour 2023. Un nouveau challenge à relever avec comme priorité la préservation de notre pacte social et la volonté affirmée par notre équipe de renforcer le Bien Vivre Ensemble à l'échelle de notre commune mais aussi de notre bassin de vie. Dans l'urgence, nous travaillons aussi activement sur notre plan d'actions pour réduire au maximum nos consommations énergétiques.

Après un été extrêmement chaud et sec, nous avons pu vivre une rentrée scolaire et associative dans de bonnes conditions. Les services municipaux sont au rendez-vous pour répondre à vos attentes et notre nouveau site internet nous permettra progressivement de toujours mieux interagir en vous proposant un accès à une information plus claire et plus efficace au quotidien.

Nous préparons aussi activement avec vous les différentes évolutions à venir dans notre commune : de nouveaux services de mobilités, l'attractivité de notre territoire, la préservation de notre environnement, l'accueil des nouvelles populations, l'amélioration de notre cadre de vie pour toutes les générations...

N'hésitez pas à nous faire profiter de vos remarques et autres suggestions avisées qui, en s'inscrivant dans notre dynamique de l'intérêt général, nous permettront d'équilibrer toutes nos décisions.

Bonne lecture,

**Matthieu POLLET**  
Maire de Saint-Erblon



Noter ici les mentions légales de publication :  
Direction de publication :  
etc...

## SOMMAIRE

PAGE 3 | LE SAVIEZ-VOUS ?

PAGES 4 & 5 | CITY PARK, CHANGEMENT DE LIEU

PAGE 6 | DU NOUVEAU DANS VOS TOILETTES

PAGE 7 | DÉCLARATION IMMOBILIÈRE

PAGES 8 & 11 | BUDGET 2023

PAGES 12 & 15 | LE COIN DES ASSOS

PAGES 16 & 17 | DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

PAGES 18 & 19 | À LA DÉCOUVERTE DES CHÂTEAUX

PAGES 20 & 21 | PROJET NICHOURS POUR LES OISEAUX

PAGES 22 & 23 | RETOURS SUR LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

PAGE 24 | UN PANNEAU NUMÉRIQUE POUR COMPLÉTER NOS SUPPORTS DE COMMUNICATIONS

PAGE 25 | ACTUALITÉ DES SERVICES ÉTAT CIVIL

PAGE 26 | AUTORISATION D'URBANISME

PAGE 27 | VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

PAGE 28 | MÉMO

## LE SAVIEZ VOUS ?



### DON DU SANG

En Bretagne, nous avons besoin de 600 dons de sang quotidiennement. Toute personne en bonne santé de 18 à 70 ans inclus peut être potentiellement donneur. À savoir, jusqu'à 4 fois pour une femme, 6 fois pour un homme et par an.

→ Prochaine collecte à Noyal-Châtillon, salle Louis Texier le vendredi 5 mai de 14h à 18h30.

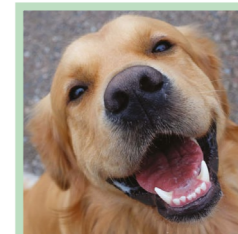
La Présidente de l'amicale, Mme Moureaux, serait ravie d'accueillir de nouveaux adhérents au sein de son équipe de bénévoles.

Rendez-vous sur le site : [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)  
N' hésitez pas à contacter le : 06 95 34 08 40



### RAPPEL POUR LES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

L'été approche, le soleil est de plus en plus présent, quel plaisir de se promener avec son toutou sur les chemins ou parcs de la commune ! Les chiens sont les bienvenus mais un rappel s'impose: merci de systématiquement tenir en laisse votre chien. Cette règle vise en premier lieu à éviter tout accident mais également à rassurer les personnes ayant des frayeurs en présence de chiens. En tant que maître, vous connaissez votre chien contrairement aux autres passants. Merci de votre compréhension.



### CAMPAGNE DECLARATIVE 2023

Les agents des Finances publiques se déplacent près de chez vous.

Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la Direction régionale des Finances publiques assurera des permanences sans rendez-vous dédiées à la campagne déclarative dans les accueils de proximité ci-contre.

#### Secteur de Rennes

France Services de Châteaugiron : 10 et 17 mai (après-midi)  
Espace citoyen de Cesson-Sévigné : 2, 9 et 23 mai (après-midi)  
France Services de Liffré : 4, 11 et 25 mai (matin)  
France Services de Sens-de-Bretagne : 9 mai (matin)  
Mairie de Saint-Aubin-d'Aubigné : 15 et 22 mai (matin)  
France Services de Janzé : 15 et 22 mai (matin)  
France Services de Guichen : 9 et 23 mai (matin)  
Mairie de Chartres-de-Bretagne : 3 et 10 mai (après-midi)



### LE JARDIN DU SOUVENIR REMIS AUX NORMES

Le mercredi 8 mars, une entreprise spécialisée a réalisé une mise en conformité de notre Jardin du Souvenir.

Il convenait d'effectuer de nouvelles opérations, afin de répondre aux obligations imposées par la loi de 2008 relative au statut des cendres.

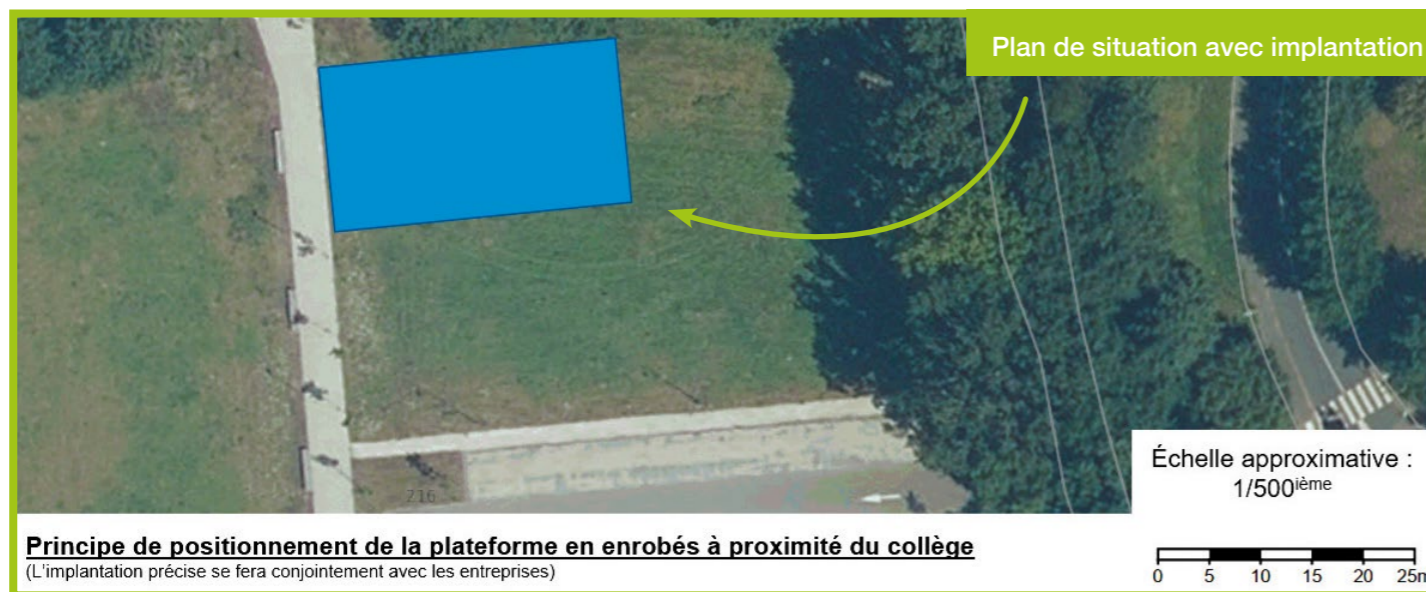
Une colonne de marquage permettra aux familles de pouvoir mettre une plaque gravée en mémoire à leur défunt.

Nous avons prévu de rajouter des gravillons et une séparation végétale qui seront réalisés prochainement par notre service technique.

En parallèle, nous étudions la mise en place d'un nouveau columbarium, pour répondre à un taux de crémation en constante progression.



# CITY PARK : CHANGEMENT DE LIEU



Les Saint-Erblonnais avaient été sondés sur 2 emplacements préférentiels pour l'installation d'un Citypark sur la commune. Il était question de l'implanter au niveau de l'Isle, en lieu et place du terrain de Tennis, ou bien au niveau du petit terrain de foot gravillonné présent autour des étangs de la Mare Guesclin. À l'époque, les études pour le complexe sportif démarraient et rien n'indiquait alors qu'une emprise pourrait être disponible à proximité du collège.

Les étangs avaient été privilégiés pour leur centralité, alors que beaucoup d'entre vous nous avaient fait part de leur souhait de voir le terrain de Tennis conservé. Plusieurs réunions publiques s'étaient alors tenues afin d'informer de l'implantation plébiscitée par de nombreux Saint-Erblonnais, d'informer sur la nature des équipements et de rassurer les habitants du quartier sur les usages d'une telle structure. Tout en restant autour des étangs et sans impacter trop fortement le budget initial alloué à cette opération, le Citypark se trouvait mi-2022 finalement et légitimement déplacé de quelques dizaines de mètres afin de l'éloigner au maximum de l'ensemble des habitations.

Dans le courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2022, l'avancement des études programmatiques concernant le complexe sportif autour du collège a permis d'identifier les emprises nécessaires pour répondre aux besoins et aux attentes au niveau des associations, des scolaires et du public dit libre.

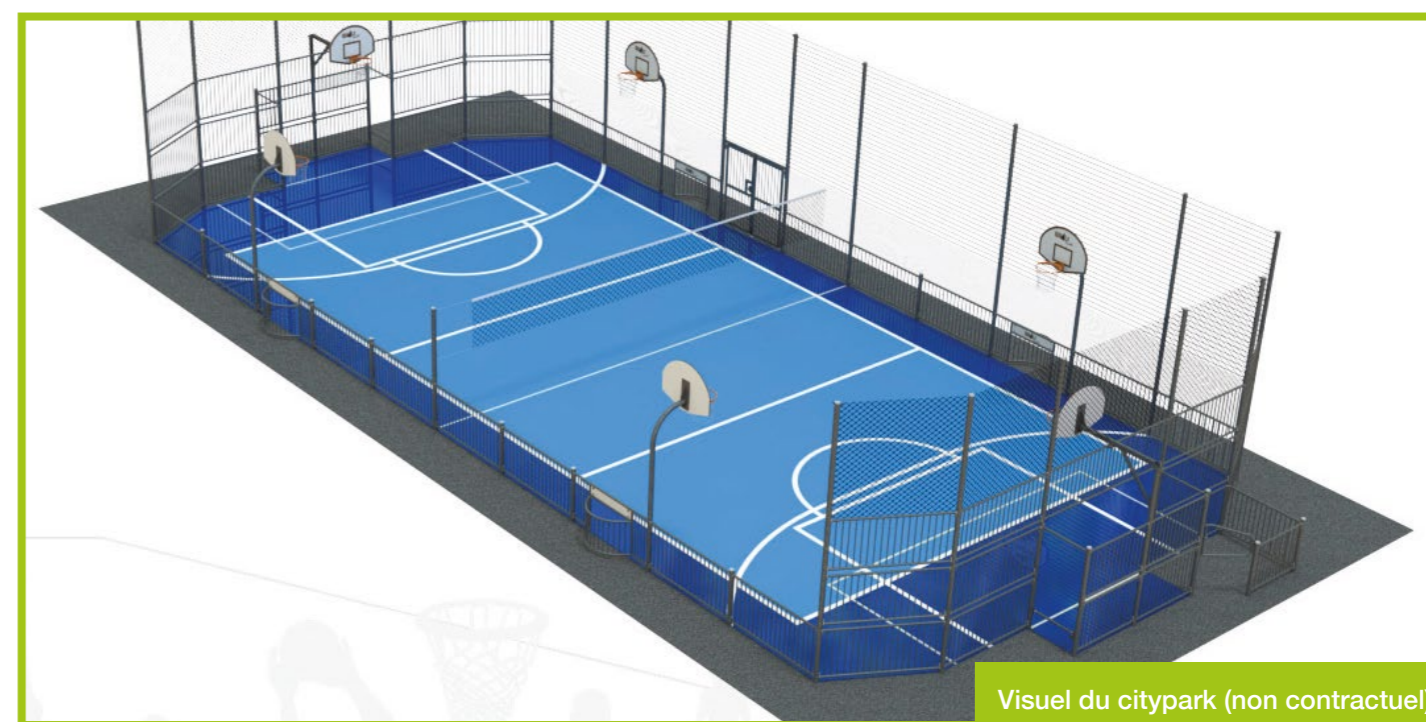
Il est ressorti de ce travail et des échanges de ce premier trimestre 2023 que la salle de sport qui sera réalisée en premier, mais aussi terrains de foot, piste d'athlétisme, et aménagements divers pourront s'implanter avec un faible impact environnemental tout en laissant un espace disponible autour du collège pour recevoir le Citypark.

Aussi, cet équipement finalement programmé pour 2023 pouvait également s'implanter autour du collège. Devant les avantages de ce site : regroupement à venir d'équipements sportifs de plein air, non isolé mais éloigné des habitations, proximité avec le collège et faible éloignement avec l'école Louise Michel, faibles nuisances sonores et visuelles...

Il a donc été décidé de ré-orienter l'équipement sur ce site. Les marchés pour l'équipement et la plateforme d'enrobés qui va l'accueillir viennent d'être attribués et nous tablons sur une livraison du Citypark pour courant juin.



Très attendu par nos jeunes, cet équipement de 12 m / 24 m disposera de buts brésiliens et de paniers de basket à 3,05m et à 2,60 m de hauteur afin de répondre aux attentes de plusieurs classes d'âge et offrira la possibilité d'installer un filet de volley. Pare-ballons et revêtement de sol en résine amélioreront le confort que l'on soit usager ou non.



Cet équipement, avec une plateforme d'enrobé élargie permettant un 1/2 terrain de basket supplémentaire, se monte à 107 000 € TTC. Avec ses fonds propres, la commune en finance 60 %. Pour les 40 % restant, nous disposons d'un fond de concours métropolitain à hauteur de 28 350 € TTC et d'une dotation de l'état à hauteur de 14 000 € TTC.



## UNE NOUVELLE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023 marque un tournant dans la gestion du service public de l'assainissement collectif des eaux usées et des eaux pluviales sur Saint-Erblon. Après plusieurs années de gestion confiée à un opérateur privé (VEOLIA), Rennes Métropole a fait le choix de prendre en main la gestion de ce service.

La régie Rennes Métropole Assainissement a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2016 en intégrant l'ancienne régie de la Ville de Rennes, qui avait plus d'un siècle d'existence, ainsi que celle de Laillé. Elle exploite d'ores et déjà les systèmes d'assainissement des villes d'Acigné, Brécé, Cesson-Sévigné, Chantepie, Chavagne, Cintré, Laillé, Le Verger, Rennes, Saint-Jacques de la Lande, Saint-Gilles, Saint-Sulpice-la-Forêt et Vezin-le-Coquet.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, s'ajoutent également les communes de Bourgbarré, Bruz, Chartres-de-Bretagne, Corps-Nuds, Le Rheu, Nouvoitou, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Orgères, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon, Thorigné-Fouillard et Vern-sur-Seiche.

Rennes Métropole Assainissement est constituée d'environ 150 agents et dispose de tout le matériel nécessaire pour vous assurer un service de qualité. Ce service est d'ailleurs certifié Qualité, Environnement et Sécurité depuis plusieurs années.

Ce mode de gestion est un outil choisi au service des ambitions de notre territoire :

- **GARANTIR** un haut niveau de qualité de service, en développant une plus grande proximité avec les usagers,
- **DÉVELOPPER** une meilleure gestion patrimoniale des installations d'assainissement,
- **PRÉSERVER** les ressources naturelles, en limitant les prélèvements et en garantissant des rejets épurés,
- **GARANTIR** à chaque usager une eau de qualité et un service de dépollution performant, le tout payé à son juste prix.

Sans aucune démarche de votre part, votre contrat d'abonnement assainissement est transféré à la régie, qui se chargera de répondre à vos sollicitations en matière d'assainissement.

La facturation continuera à être effectuée par le délégataire du service public de l'eau potable (SPL Eau du Bassin Rennais / VEOLIA). C'est auprès de lui que vous pourrez obtenir tous les renseignements concernant le paiement de votre facture eau et assainissement.

Pour tout problème technique, vous pouvez joindre la régie Assainissement au : ☎ 02 23 62 24 10 (astreinte 7j/7 24h/24) ou par mail : ✉ [assainissement@rennesmetropole.fr](mailto:assainissement@rennesmetropole.fr)  
Le règlement de service, le rapport sur le prix et la qualité du service ainsi que de nombreuses informations pratiques sont disponibles sur le site internet : 🌐 [www.metropole.rennes.fr](http://www.metropole.rennes.fr)



## A NOTER

- ✓ La station d'épuration de Beaurade se visite !  
Visite gratuite, réservez en appelant le 07 64 56 01 65.
- ✓ Tout à l'égout, non pas tout !  
Ne pas jeter dans vos toilettes tout produit toxique, graisses et huiles ainsi que matières textiles.
- ✓ Pas de lingettes aux toilettes !  
Les lingettes, même biodégradables, s'accrochent aux équipements et peuvent générer des bouchages.



# GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

## GMBI, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) est une nouvelle fonction du portail [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Elle permet à toutes les personnes qui sont propriétaires d'un bien immobilier de voir comment ces biens sont référencés par l'administration fiscale. C'est aussi l'outil par lequel les propriétaires remplissent leurs obligations fiscales, d'une part pour déclarer la situation d'occupation des locaux d'habitation, et d'autre part pour remplir leurs obligations en cas de travaux.

En effet, GMBI sert principalement à établir les impositions de la fiscalité directe locale : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe sur les logements vacants, mais aussi les taxes d'urbanisme en cas de travaux. La mise en place de GMBI est donc à la fois un projet de modernisation et de simplification important, et un outil permettant de fiabiliser les impositions et d'éviter des contentieux (en particulier de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

## QUELLES SONT LES DÉMARCHES POUR LES PROPRIÉTAIRES ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les propriétaires ont une nouvelle obligation fiscale à accomplir en ligne sur leur espace sécurisé : ils doivent confirmer à l'administration fiscale qui occupe leur propriété.

Cette démarche obligatoire doit être réalisée avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Si vous êtes propriétaire de votre logement et que vous l'occupez comme résidence principale, il suffit de 4 clics pour faire la déclaration. Le formulaire est déjà pré-rempli, et si votre logement comporte plusieurs locaux, par exemple un appartement plus une cave et une place de parking, la déclaration est réalisée en une fois pour tous les locaux de son logement.

Cette démarche simple vous permettra de bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Si la déclaration n'est pas faite, votre logement sera imposé comme une résidence secondaire et vous devrez payer une taxe d'habitation à taux plein.

Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous donnez en location, vous devez indiquer sur GMBI qui sont vos locataires et depuis quand ils occupent votre logement. De cette façon, la taxation est adressée à la bonne personne. Par souci de simplification, les occupants déjà connus sont pré- renseignés. Il vous suffira de confirmer les informations et d'indiquer quel est le montant du loyer mensuel qui est prévu dans le bail. Pour le cas où le locataire a quitté le logement, il suffit de renseigner sa date de départ.

Attention ! Cette obligation concerne même les propriétaires qui ont donné leur bien en gérance dans une agence ou un syndic. Ils doivent donc demander au gestionnaire de bien de leur adresser toutes les informations nécessaires.

## QUE FAIRE LORS DE TRAVAUX ?

Si vous êtes propriétaire et que vous réalisez des travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation de votre logement, vous devez déclarer l'achèvement des travaux sous 90 jours pour éviter une pénalité.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le suivi des travaux est réalisé automatiquement par un échange informatisé entre les services locaux de l'urbanisme et les services fiscaux. Les propriétaires sont automatiquement contactés à la date prévue pour l'achèvement des travaux. Cette démarche automatisée évite les oublis et les majorations pour déclaration tardive. Si jamais le chantier a pris du retard, il vous suffit de donner une nouvelle date prévisionnelle de fin de travaux.

Lorsque le chantier est terminé, il vous suffira de compléter les données qui permettront de déterminer la taxe d'urbanisme et la future taxe foncière, et vous pourrez par la suite payer directement en ligne les taxes d'urbanisme dues à la commune.

## QUI CONTACTER POUR FAIRE SES DÉMARCHES ?

Les obligations déclaratives s'appliquent à tous les propriétaires, y compris si leur situation n'a pas changé depuis plusieurs années. Le législateur a prévu une amende de 150 euros par local en cas de refus d'accomplir ces démarches.

Vous pouvez bénéficier d'informations supplémentaires et d'un accompagnement :

- Sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), avec des pas à pas, des foires aux questions, des vidéos.
- Un numéro de téléphone dédié a été mis en place : le 0 809 401 401. Ce sont des agents de la DGFIP qui vous répondent, sur des horaires élargis, de 8h30 à 19h, tous les jours de la semaine.
- Les personnes qui ne se sentent pas à l'aise avec internet bénéficieront d'un accompagnement pour accomplir leurs formalités, au plus près de chez elles, dans les espaces France Service (les permanents des France Service ont été spécifiquement formés par la DRFiP 35).
- Elles peuvent également demander un rendez-vous physique ou téléphonique à leur service des impôts.
- Elles peuvent enfin également se rendre au sein de leur service des impôts des particuliers, le matin, de 9h à 12h, du lundi, au vendredi.



# FINANCES SPÉCIAL BUDGET



La construction budgétaire vise à équilibrer les recettes et dépenses au sein de la section de fonctionnement et veiller à définir les investissements avec les besoins de la commune.

DES HAUSSES DE CHARGES ET UN CONTEXTE INFLATIONNISTE QUI IMPACTENT LES FINANCES DE LA COLLECTIVITÉ

## DES HAUSSES DE CHARGES ET UN CONTEXTE INFLATIONNISTE QUI IMPACTENT LES FINANCES DE LA COLLECTIVITÉ

Le budget communal est structuré en deux sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre : recettes et dépenses.

### FONCTIONNEMENT

Retrace toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Charges de personnel
- Charges courantes (électricité, chauffage, eau, fournitures scolaires, entretien des bâtiments et espaces urbains...)
- Participations aux structures intercommunales (Musique, Piscine, Restauration)
- Charges financières : Intérêts des emprunts
- Subventions aux associations, ccas
- Indemnités élus

Côté recettes :

- Produit des impôts et dotations
- Produit des activités des services (alsh, restaurant)

Présente les programmes d'équipements nouveaux ou en cours comme les constructions ou acquisitions, les études liées à ces opérations, ainsi que le remboursement du capital de la dette.

Côté recettes :

- Cessions immobilisations terrains
- Épargne brute
- Subventions d'investissement
- Dotation de l'Etat compensant le coût la TVA
- Autres recettes (emprunts...)



### INVESTISSEMENT



## BUDGET PREVISIONNEL 2023

### COMMENT S'EST CONSTRUIT LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 ?

Le rapport d'orientations budgétaires présenté lors de la séance du conseil municipal le 27 février 2023 a posé les fondements du budget prévisionnel 2023 et de la prospective financière 2023-2026. Troisième exercice du mandat 2020-2026, le budget a été élaboré dans un contexte d'incertitudes renouvelées et d'ampleur inédite, lié à un contexte macroéconomique difficile et une inflation record.

Ce contexte sans précédent nous amène comme en 2022 et 2021 à une responsabilité supplémentaire dans l'élaboration du budget prévisionnel 2023, un budget construit avec une rigueur de gestion incontournable à la maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement qui appelle des efforts de gestion conséquents pour dégager les moyens permettant d'atteindre les objectifs et priorités du mandat tout en soutenant le plan d'investissement ambitieux.

### NOS ACTIONS EN 2023

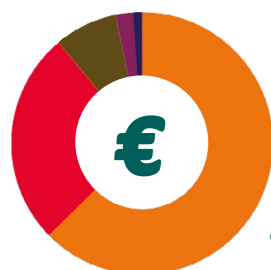
- Poursuivre les investissements communaux et planifier une organisation opérationnelle, une maîtrise du développement des opérations d'urbanisme.
- Continuer à engager avec les aménageurs les études de programmation sur les grands projets d'urbanisme (secteurs Cottereuil, Champ Mulon, Hauts de Ise, tranche 4.2 de la ZAC des Noës ...).
- Optimiser les opérations foncières dans les transactions avec les aménageurs. L'année 2023 sera marquée par le rachat par la commune à Rennes Métropole de parcelles dont le portage foncier arrive à échéance en 2023.
- Préserver l'entretien des bâtiments communaux dans une démarche de sobriété énergétique,
- Aménager un city park pour les jeunes de la commune.
- Lancer la première phase du projet d'équipements sportifs à proximité du collège (nouvelle salle de sports...),
- Maintenir les solidarités avec le CCAS.
- Continuer à soutenir les associations, maintenir l'enveloppe globale des subventions aux associations.
- Favoriser le soutien au développement économique et au commerce local.
- Lancer des études d'extension de l'école. Réaliser les travaux de réfection des sanitaires
- Développer l'animation de la politique Petite Enfance sur notre territoire

## RETOUR SUR 2022

Augmentation des recettes réelles de fonctionnement de 5,22 % par rapport à 2021 (+147 k€). Augmentation des charges réelles de fonctionnement de 6,63 % par rapport à 2021 (168 k€).

**FONCTIONNEMENT** → **2 911 906 €** (RECETTES) - **2 704 853 €** (DÉPENSES) = **207 053 €** (EXCÉDENT DE CLÔTURE)

**INVESTISSEMENT** → **2 231 294 €** (RECETTES) - **1 062 110 €** (DÉPENSES) = **1 169 184 €** (EXCÉDENT DE CLÔTURE)



### BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT 2022

- 57 % Charges de personnel (1526 k€)
- 24 % Charges à caractère général (656 k€)
- 16 % Autres charges de gestion courante (433 k€)
- 2 % Atténuations de produits (63 k€)
- 1 % Charges financières (25 k€)

## INVESTISSEMENT

191 K€ REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS	213 K€ PARCELLES COTTEREUIL (PORTAGE FONCIER)	189 K€ AMÉNAGEMENT SALLES ASSOCIATIVES PÔLE DU VERGER
45 K€ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PÔLE SOCIAL	42 K€ MATÉRIEL INFORMATIQUE, MOBILIER, LOGICIELS DIVERS	
17 K€ ACQUISITION MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES	12 K€ RÉFECTION ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ÉGLISE	

### LE BUDGET 2023 A ÉTÉ CONSTRUIT SUR UN MAINTIEN DES TAUX LOCAUX D'IMPOSITION.

Malgré les contraintes, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'impôts locaux en 2023. Les contribuables subiront les 7.10 % d'augmentation nationale sur les bases fiscales pour 2023 (loi de finances).

- Taxe foncière bâti : **38,86 %**
- Taxe sur foncier non bâti : **42 %**
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) **16,96 %**

À compter de 2023, la taxe d'habitation est désormais entièrement supprimée pour les résidences principales. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires perdure.

Un encours de la dette élevé mais en diminution chaque année

## DETTES

Le budget prévisionnel 2023 s'équilibre sans avoir recours à l'emprunt.

- La dette de la Commune au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : 2 081 432 €
- L'annuité de la dette 2023 : 219 178 €
- Endettement par habitant 538 € (contre 615 € en 2022)





# LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

## 2 956 435 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES POUR 100 €

	<b>817 119 €</b> → Services Généraux & Administration générale	27,63 €
	<b>875 706 €</b> → Services scolaires et périscolaires & Restaurant scolaire	29,62 €
	<b>535 281 €</b> → Aménagements et services urbains & Environnement	18,10 €
	<b>393 694 €</b> → Sports - Jeunesse - Accueil de loisirs	13,32 €
	<b>195 434 €</b> → Culture	6,61 €
	<b>53 247 €</b> → Petite enfance	1,80 €
	<b>35 401 €</b> → Actions sociales	1,20 €
	<b>30 991 €</b> → Sécurité et salubrité publiques	1,05 €
	<b>8 917 €</b> → Actions économiques	0,31 €
	<b>10 645 €</b> → Logements & locations	0,36 €

### CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

#### 819 000 €

DÉPENSES COURANTES NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

En 2023, Charges à caractère général (électricité, gaz, eau, achats repas, fournitures, entretien bâtiments communaux et espaces urbains, fournitures scolaires, contrats maintenance, assurances...) dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services municipaux (administratifs, techniques, scolaires, petite enfance/enfance/jeunesse, culturels).

#### 1 553 000 €

CHARGES DE PERSONNEL

En 2023, l'envolée des prix de l'énergie (+89 k€), de l'alimentation (+23 k€), des matières premières etc augmentent les charges. Des travaux d'entretien de notre patrimoine (bâtiments 54 k€, espaces verts et urbains 37.5 k€) sont nécessaires et se poursuivront cette année.

#### 458 575 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Les subventions (fournitures, équipements scolaires ...) versées à l'école Louise Michel sont de **16.5 k€** pour l'école élémentaire et **7.7 k€** pour l'école maternelle.

### PRINCIPALES RECETTES PRÉVISIONNELLES

#### 1 484 000 €

Impôts locaux  
Taxes foncières / Taxe habitation Résidences Secondaires

#### 1 165 000 €

Dotation de l'Etat et taxes

#### 328 000 €

Recettes des services municipaux (restaurant, accueil de loisirs, périscolaire...)

## 1 553 000 € CHARGES DE PERSONNEL



Les effectifs du personnel représentent 42 agents (38 ETP équivalents temps plein). Depuis 2020, le budget de la masse salariale tient compte d'une reprise en régie (gestion municipale) de l'accueil de loisirs au pôle éducation. En 2021, un renfort de poste a été effectué au pôle administratif et un nouveau poste d'Atsem lié à l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe à l'école maternelle a été créé à compter de septembre. En 2022, un nouvel agent en renfort auprès de l'équipe des espaces verts a été recruté en septembre. En 2023, des évolutions au pôle éducation sont prévues dont l'ouverture une semaine supplémentaire de l'accueil de loisirs durant la période d'été. Les services se structurent tout en adaptant les besoins en ressources humaines.

## 440 000 € AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Subventions versées aux associations et autres regroupements (syndicats intercommunaux piscine, restauration, musique, point accueil emploi), contingents, indemnités élus) dont :

- 15 000 € Subventions aux associations communales
- 21 000 € Subvention à l'association Chapi Chapo
- 5 000 € Subventions scolaires
- 9 000 € Subvention au CCAS
- 94 000 € Participations aux structures intercommunales (syndicats intercommunaux piscine, restauration, musique, point accueil emploi)
- 135 000 € Subventions école privée
- 94 000 € Indemnités élus

## 3 886 744 €

## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2023

- 1 747 000 €** : Acquisitions foncières - portage foncier - Champ Mulon Hauts de l'Ise - Leuzières
- 419 500 €** : Opérations foncières - Cottereuil - Plessix...
- 400 000 €** : Pôle santé - acquisition d'une cellule et 1<sup>ère</sup> phase études travaux
- 209 000 €** : Aménagement parc des Vallons - tranche 2
- 110 000 €** : Aménagement d'un city park à proximité du collège
- 107 500 €** : Ecole Louise Michel - réfection des sanitaires, rénovation énergétique...
- 81 000 €** : Autopartage - Acquisition 2 véhicules électriques, installation technique
- 81 000 €** : Equipements techniques - Acquisition véhicule électrique, tracteur
- 70 000 €** : Complexe sportif - études de programmation
- 60 340 €** : Salles associatives du Verger - travaux, équipements, mobilier, stores
- 46 500 €** : Cimetière - jardin du souvenir, columbarium, gravillonnage
- 35 000 €** : Aires de jeux prairies de l'Ise
- 32 100 €** : Aménagement allées piétonnes - clôtures
- 31 000 €** : Passerelle sur l'Ise - travaux
- 30 000 €** : Ecole Louise Michel - Etudes extension
- 30 000 €** : Terrain de tennis - Rénovation
- 20 000 €** : Espace Du guesclin - Changement des menuiseries
- 20 000 €** : Salle associative - foyer foot - études
- 19 000 €** : Ecole Louise Michel - Mobilier, Matériel informatique, équipements divers
- 17 500 €** : Services municipaux - équipements matériel informatique, logiciels...
- 17 000 €** : Panneau numérique
- 15 500 €** : Pôle social - travaux rénovation énergétique, alarme anti intrusion
- 15 000 €** : Mairie - aménagement des bureaux
- 12 300 €** : Médiathèque - Logiciel, matériel informatique, mobilier
- 10 000 €** : Salle Dojo - travaux isolation des combles
- 8 200 €** : Galarn - réfection travaux
- 8 000 €** : Petite enfance - RPEI - Equipements divers
- 7 250 €** : Matériels techniques - motoculteur
- 6 000 €** : Accueil de loisirs - Restaurant scolaire, local jeunes, mobilier matériel logiciels

L'investissement finance les opérations destinées aux opérations d'équipement comme les constructions ou acquisitions, les études liées à ces opérations, ainsi que les remboursements d'emprunts. Ils intègrent les opérations non réalisées en 2022. Ainsi pour 2023 :

- Opérations 2023 en cours : **527 582 €**
- Nouvelles dépenses d'équipement (logiciels, matériels, mobiliers, véhicules...) : **256 543 €**
- Nouveaux projets d'aménagement : **736 637 €**
- Acquisitions et achats foncières : **2 166 982 €**
- Remboursement du capital des emprunts : **196 000 €**

Les rachats de terrains de 1 747 k€ figurent au PAF programme d'action foncière de Rennes Métropole dont l'échéance arrive en 2023.

Ce budget prévisionnel principal 2023 a été adopté lors du vote le 27 mars 2023, à l'unanimité des membres présents.

Pour le budget annexe Vie Economique, les recettes et dépenses d'exploitation sont équilibrées à 43142 € et celles d'investissement à 237 184 €. Les travaux d'aménagement de la halle sont programmés cette année (200 000 €) afin d'y accueillir un commerce.

## LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2023

- 1 169 k€** d'excédent d'investissement reporté
- 107 k€** d'excédent de fonctionnement
- 120 k€** de virement de la section de fonctionnement
- 64 k€** FCTVA
- 194 k€** Subventions et divers
- 2 075 k€** Opérations foncières - cessions
- 157 k€** Dotations aux amortissements et divers





## UN CARNAVAL SUR LA COMMUNE POUR 2024 ?

Un carnaval se prépare sur la commune. Au menu: défilé déguisé, ambiance musicale, concert, animation dans le centre et bien plus encore. Prévu pour avril 2024. Nous cherchons des personnes motivées pour monter un comité d'organisation. Association, Commerce, Habitant, n'hésitez pas !

Contact : ✉ [thomas.boulay.fr@gmail.com](mailto:thomas.boulay.fr@gmail.com)

## AINSI DANSE

Comme tous les ans, l'association organise un gala de fin d'année. Jusqu'à présent, une personne se chargeait de capter en vidéo ce spectacle et faisait le montage pour la création d'un DVD. Malheureusement, cette année, aucun membre ou parent n'est en capacité de le faire. L'association est donc à la recherche d'un vidéaste et monteur pour le 1<sup>er</sup> et 2 juillet. Cette association comprend plus de 135 danseurs et danseuses habitant Saint-Erblon et ses alentours.



Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter : ✉ [sainterblonainsidanse@gmail.com](mailto:sainterblonainsidanse@gmail.com)



## CONCERT

Les Chorales « Vocalise » et « les manque pas d'airs » de Saint-Erblon et Noyal Chatillon vous convient à un concert le samedi 3 juin à 20h30 à l'église de Saint-Erblon... concert donné en faveur de la résidence de la Budorais de Noyal Châtillon.

**RENDEZ-VOUS**  
**SAMEDI 3 JUIN 2023**

→ à 20h30

Entreprise familiale, depuis 1977, à votre service pour tous travaux de plomberie, chauffage, sanitaires et aménagement de salle de bains.

Nous assurons aussi la maintenance, l'entretien et le remplacement des chaudières gaz et fuel.

Intervention rapide et soignée.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, conseils et devis.

Mail : [sarl.clermont@orange.fr](mailto:sarl.clermont@orange.fr)

**PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE**  
**PLANCHER CHAUFFANT**

SARL *Auguste Clermont*

Z.A. - 4, rue des Leuzières - 35230 SAINT-ERBLON  
☎ 02 99 52 36 53 Fax 02 99 05 10 80

## UN CHAMPION À SAINT-ERBLON !

Le logo de notre commune fait le tour du monde.

Lucas Defayet, Saint-Erblonnais d'origine, pratique le skeleton depuis l'âge de 14 ans.

Le skeleton se pratique sur une piste de glace, après la lancée ou poussée, l'athlète se positionne à plat ventre, tête la 1<sup>ère</sup>, pour descendre la piste le plus rapidement possible, les vitesses de pointe dépassent les 100 km/h.

Selon Lucas, au départ de la piste on pousse fort et on débranche le cerveau, sensations fortes assurées !!!

En 2015 il intègre l'équipe de France et devient 4 fois champion de France.

En années il réalise quelques podiums et se classe 33<sup>ème</sup> mondial sur la saison 2022-2023.

Au niveau international depuis de nombreuses années (4 fois champion de France), au point même de se qualifier pour les Jeux Olympiques d'hiver de Pyeongchang en 2018.

Malheureusement pour des raisons financières Lucas n'a pas pu aller au bout de son rêve, la Fédération Française des sports de Glace privilégiant l'équipe de bobsleigh.

Malgré la grande déception, il reprend le chemin des pistes avec pour objectif une participation aux Jeux Olympiques 2026 en Italie.

La Mairie le soutient dans sa démarche à travers un contrat de partenariat qui débute cette année et ce jusqu'aux JO.

D'ici là, nous serons tous derrière Lucas pour une poussée optimale !!!



Né à Rennes et habitant à Saint-Erblon depuis toujours, j'ai étudié au collège d'Orgères avant de faire un bac professionnel et un BTS dans le domaine de la réfrigération et du traitement d'air au lycée de la fontaine des eaux à Dinan. Mon père habitant à la Plagne et travaillant à la piste de bobsleigh, j'ai commencé le skeleton à l'âge de 14 ans avant de rentrer en équipe de France à 18 ans.

4 fois champion de France, ayant réalisé quelques podiums en coupe d'Amérique et 33<sup>ème</sup> mondial sur la saison 2022-2023, l'objectif est de me qualifier pour les championnats du monde en 2024 en prévision des jeux olympiques de 2026 qui auront lieu en Italie.

Afin d'atteindre mon rêve olympique, je dois réaliser des performances sur le circuit de coupe du monde qui à lieu en Europe, Amérique du Nord et Asie.

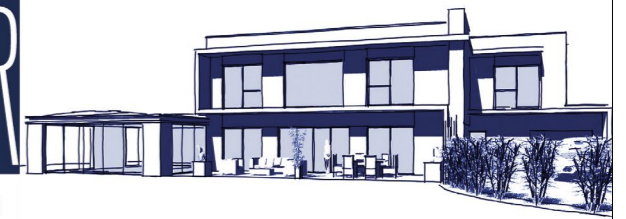
En parallèle, une préparation physique sur la période estivale est primordiale pour atteindre ces objectifs.



La justesse de l'architecture se lit dans son rapport avec les gens et avec la nature.



**ROCHER**  
Architecture





## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UNC

L'UNC a tenu son Assemblée Générale le 3 mars 2023. Le président, après la minute de silence en hommage à nos camarades : Emile Rastel, Louis Renault, Henri Lecoq, Jean-Luc Soriot vice président de l'UNC, décédés en 2022, a fait le point sur les effectifs. L'association compte 104 adhérents à ce jour.

Trois nouveaux adhérents entrent au bureau Alain CLOSIER président adjoint, Jean-Luc LE MER trésorier, et René LE PESSEC assesseur. Robert Eon a été élu président honoraire. Un nouveau porte-drapeau (Rachel Massant) vient en suppléance.

Après le vote unanime des comptes, chaque adhérent qu'il soit AFN/TRN, SDF, MA veuves AFN a reçu un questionnaire à compléter afin de préciser ses volontés relatives à la présence de l'UNC lors de ses obsèques. Les questionnaires remplis, datés et signés et sous enveloppe seront conservés par l'association. Lors du décès, l'enveloppe sera ouverte par le président ou son représentant en présence de la famille afin de l'informer des souhaits du défunt.



## LE PLAISIR AVANT TOUT !

L'OCB Saint-Erblon football se porte bien, les effectifs des catégories jeunes ont notamment doublé en une année passant d'une dizaine à une vingtaine de licenciés filles et garçons. Pour la saison 2023-2024 le club comptera 3 catégories pour les enfants, U7, U9 et notamment la création d'une équipe U11 le tout dirigé par une équipe d'éducateurs. Pour compléter ses catégories, l'association recrute des enfants nés entre 2013 et 2018. Nous cherchons à stabiliser puis créer de nouvelles équipes, l'objectif principal est que les jeunes s'épanouissent sur la commune.

**Vous pouvez dès à présent nous contacter ou bien venir faire un essai les mercredi de 17h à 18h30 au terrain de La Croix (accès parking collège Saint-Paul).**

Du côté des adultes le club compte toujours deux équipes seniors et une équipe vétérans à 7 pour un total de 95 licenciés toutes catégories confondues, on est là encore sur une évolution constante.

On se veut familial et ambitieux et pourquoi pas passer la barre des 100 licenciés l'an prochain.

Contact : ☎ **Christophe ROUL : 06 25 67 45 06**

f **Olympique Club Brétilien Saint-Erblon**

« Ce qui compte le plus pour nous, c'est que tous nos licenciés puissent s'épanouir et prennent un maximum de plaisir sur et en dehors des terrains. »



## CAF'ART'NAUM

L'association CAF'ART'NAUM cessera son activité fin juin. MAIS, une nouvelle association se met en place. Elle poursuivra l'aventure commencée il y a 13 ans avec Sandrine. Elle continuera dès septembre de proposer des activités d'arts plastiques et culturels aux enfants, adolescents et adultes de la commune et hors commune. Nous espérons que vous serez nombreux à rester fidèles ou à nous rejoindre.



## RENDEZ-VOUS AU POULAILLER COLLECTIF DES COMUNS

Dimanche 14 Mai de 11h à 17h, rendez-vous avenue Simone Morand à Saint-Erblon.

Vous êtes curieux, petits ou grands !

Vous êtes passé devant ou pas ?

Vous aimeriez bien en avoir un chez vous,

Vous vous demandez « Que mangent-les poules? »...

Le GIEC (groupe d'initiative eco-citoyenne) vous propose un moment de convivialité au poulailler partagé dans le quartier des communs,

→ Histoire et visite du poulailler

→ Ateliers pour petits et grands :

→ « Viens fabriquer ton coquetier » et « Trouve le prénom des poulettes »

→ Anti-gaspi : composter et se nourrir grâce aux poules.»

Venez déguster également des gâteaux réalisés avec les œufs des poulettes des communs, dans l'espace de pique-nique éphémère du poulailler.

**RENDEZ-VOUS**  
**DIMANCHE 14 MAI 2023**

→ de 11h à 17h



## CONCOURS PHOTO 2023 : UNE SECONDE ÉDITION SOUS LE SIGNE DE L'EAU !

Cours d'eau, étangs, puits, lavoirs, mais aussi pluie qui tombe, rosée du matin, l'eau est présente sur la commune sous différents aspects.

Vous souhaitez mettre en valeur cette ressource naturelle précieuse ?

Alors n'hésitez pas à participer au concours photo organisé par la municipalité.

**À vos appareils et rendez-vous le 28 juin pour connaître le nom des heureux gagnants !**

Participations et règlement sur :

🌐 <https://tinyurl.com/photos-saint-erblon-2023>



# DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE



## SUR LES CHEMINS DE L'EXIL...

Après le conte musical pour les 4-8 ans « *Un toit pour nous* » du 1<sup>er</sup> avril et la lecture musicale pour adultes « *Je suis de là-bas... : chants de l'exil* » du 4 avril, la médiathèque poursuit son périple sur les chemins de l'exil en avril et mai 2023 avec l'exposition sur l'habitat provisoire de populations migrantes « *Refuge* » et le spectacle pour tout-petits de Marion Dain sur les maisons « *Picoti cherche son p'tit nid* »...



## EXPOSITION « REFUGE » RÉALISÉE PAR LE PHOTOJOURNALISTE BRUNO FERT

Depuis 2016, le photojournaliste Bruno Fert parcourt les camps de réfugiés de Grèce, d'Italie, de France, pour y photographier l'habitat provisoire. L'exposition « *Refuge* » témoigne de la situation des populations migrantes et raconte leur parcours, l'exil, leur arrivée en Europe jusqu'à leur installation dans de véritables logements pérennes. Elle montre également des personnes qui recommencent une nouvelle vie dans des conditions matérielles décentes.

« *Refuge* » a remporté le Prix de Photographie Marc Ladreit de Lacharriere, Académie des beaux-arts en 2016. 18 grands formats viennent d'entrer dans la collection du Musée de l'Histoire de l'Immigration.



Jusqu'au mercredi 31 mai 2023.  
Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



GRATUIT

## LECTURE ANIMÉE POUR LES 6 MOIS-3 ANS

Marion Dain, fredonnant comptines et ritournelles et trifouillant accessoires textiles et autres objets sonores, aime faire voyager les tout-petits au cœur des livres avec mimes et langue des signes. Cette fois-ci, ils partent à la rencontre de Picoti, un petit oiseau qui a perdu le chemin de sa maison douillette...

RENDEZ-VOUS

Mercredi 24 mai 2023

→ à 10h30

## ÉLECTION DU TITRE DE L'ANNÉE ZIKLIBRENBIB



Découvrez des artistes musicaux qui préfèrent croire en vous plutôt qu'en l'industrie du disque. Votre médiathèque de Saint-Erblon participe à nouveau à l'élection du titre de l'année Ziklibrenbib 2023.

Découvrez dès maintenant les 10 morceaux de musique sous licence libre sélectionnés par 18 bibliothécaires de toute la France.

Écoutez-les, copiez-les, diffusez-les...  
c'est complètement légal !

Vous avez jusqu'au 28 mai 2023 pour voter pour vos 3 titres préférés à la médiathèque ou sur :

🌐 <https://election.ziklibrenbib.fr/>

Sélection à emprunter à la médiathèque sur supports CD, clés USB ou lecteur MP3, à écouter en ligne ou à télécharger.

Toutes les infos pratiques sur :

🌐 <http://www.mediathèque-saint-erblon.net/mediathèque-saint-erblon.net/opac/cms/afficherarticle/id/416>

## EXPOSITION « LES COULISSES DU LIVRE, DE L'AUTEUR AU LECTEUR »

Conçue à hauteur d'enfant, cette exposition, réalisée par Utopique éditions et prêtée par la MDIV35, évoque de façon ludique le cheminement d'une idée qui va naître, se développer dans le cerveau d'un(e) auteur(e), puis devenir un texte, une histoire, un album.

Elle raconte au fil de 14 kakémonos toutes les étapes pour aboutir au livre, en passant par l'illustration, la mise en page, l'impression et la commercialisation. Après toutes ces épreuves, l'ouvrage arrive en librairie où, là aussi, il doit faire bonne impression pour trouver sa place dans les mains des jeunes lecteurs...

Du 14 juin au 22 août 2023. Tout public à partir de 8 ans.



GRATUIT



## « DES MOTS DANS L'GUIDON », LECTURES SIGNÉES ET INITIATION À LA LANGUE DES SIGNES

Dans le cadre de la grande fête nationale du livre pour la jeunesse, « *Partir en livre 2023* », l'auteur et illustrateur rennais Christos et la comédienne de 10 Doigts Compagnie, Olivia Le Divelec, font escale avec leur bicyclette et leur « *chariot à livres* » à la Médiathèque le samedi matin 1<sup>er</sup> juillet 2023.

À 10h, ils proposeront aux enfants de 3 à 10 ans des lectures animées bilingues, français et langue des signes, d'albums pour enfants. L'animation dure 40 minutes et est gratuite (réservation à partir du 31 mai).

À 11h, Olivia Le Divelec proposera un atelier gratuit d'initiation à la langue des signes de 45min. à 1h (à partir de 3 ans, réservation à partir du 31 mai).

## RETOUR EN IMAGES DE QUELQUES ANIMATIONS PASSÉES...



19 JANVIER 2023

Serata « Soirée jeux vidéo » à la médiathèque avec l'Armada Productions et Tomavatars. Pour les préadolescents et adolescents dès 10 ans.



7 FÉVRIER 2023

Lecture spectacle musicale et signée pour adultes « *Oh ! Mes petites amoureuses !* » par le Théâtre du Pré Perché, Péniche.



1<sup>er</sup> MARS 2023

Venue de Nicolai Tsygankov, soliste violoniste à l'Orchestre National de Bretagne.



22 MARS 2023

Lecture pour les 0-3 ans par Caroline.



25 MARS 2023

Séance d'éveil musical pour les 0-3 ans « *Je découvre le voyage avec mes parents* » avec Texane Harre de « *Musique sur la Rive Sud* ».



1<sup>er</sup> AVRIL 2023

Conte musical pour les 4-8 ans « *Un toit pour nous* » par Gaëlle Raconte.



4 AVRIL 2023

Lecture spectacle musicale pour adultes « *Je suis de là-bas... : chants de l'exil* » par le Théâtre Chemin de Ronde.



??

Enregistrement de l'émission radio des jeunes du Petit Journal.



# À LA DÉCOUVERTE DES CHATEAUX

Plusieurs classes de l'école Louise Michel sont parties à la découverte des châteaux de la Loire. Un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves et à la municipalité pour leur aide financière !



## LE CHÂTEAU D'AZAY-LE-RIDEAU

Nous avons visité le château d'Azay-le-Rideau le jeudi 30 mars. Ce château est posé sur l'eau grâce à des pilotis.

Au-dessus de l'entrée, nous avons vu deux licornes, le coquillage de Vénus, une hermine (emblème d'Anne de Bretagne), la salamandre (emblème de François Ier) mais aussi la devise de la salamandre « Nutrisco et extinguo » qui signifie « Je le nourris (le bon feu) et je l'éteins (le mauvais) ».

Lors de la visite de ce château, nous avons traversé plusieurs salles dans lesquelles on a pu voir des lits d'époque et des grandes cheminées. Une guide nous racontait des mythes et des légendes à partir de quelques grandes tapisseries murales.

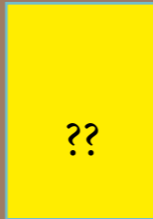
Parmi les histoires, nous avons écouté : la légende de Cupidon, la légende du roi Salomon et de la reine de Saba.

Nous avons beaucoup apprécié ce lieu et nous conseillons vivement de le visiter !

*Les CM 2 de la classe de Lucie Mordel*



LES +  
??



LES -  
??

## LES JARDINS DE VILLANDRY

Jeudi après-midi, nous sommes arrivés vers 16h30 aux jardins de Villandry. À la sortie du car, nous avons goûté tous ensemble et nous nous sommes divisés en quatre groupes en fonction des chambres.

En rentrant sur le site, nous sommes passés sur un pont au-dessus d'une rivière avec des carpes. Il y avait un majestueux château datant de la Renaissance au centre du domaine ainsi que des jardins symétriques autour de celui-ci.

Nous avons pris de la hauteur afin d'admirer cette vue. C'était très impressionnant. On a pu alors observer un potager décoratif rempli de fleurs et de légumes mais aussi un jardin d'ornement avec des buis formant différentes formes comme des cœurs ou des papillons...

On a vu deux magnifiques cygnes dans le bassin qui est entouré par de grands espaces de pelouse. C'était très reposant !

Enfin, pour terminer notre promenade, nous sommes partis courir dans le labyrinthe. Les buissons étaient assez petits et pas très touffus, ainsi on voyait facilement le chemin à emprunter pour s'en échapper.

*Les CM 1 et CM 2 de la classe de Marie Lahaye*



LES +

La forme des jardins, la vue, le labyrinthe pour se dépenser, on était en plein air.

LES -

Pas assez fleuri et coloré à cause de la saison.

## LE CHÂTEAU DE LANGEAIS

Le vendredi 31 mars, nous avons terminé notre séjour par la visite du Château de Langeais. C'est un des derniers châteaux construits à la fin du Moyen-âge.

Une guide nous a montré toutes les salles. Il y a la grande salle des banquets où le seigneur accueillait les invités.

On mangeait 7 plats du matin au soir !

Dans la grande salle, nous avons vu la reconstitution du mariage d'Anne de Bretagne avec le Roi Charles VIII. Nous avons terminé la visite par le chemin de ronde.

*Les CM 1 de la classe de Guillaume Gabrielli et Cécile Stervinou*



LES +  
??



LES -  
??

## LE CLOS LUCÉ

Le deuxième jour, nous sommes allés visiter le Clos Lucé, à Amboise. Léonard de Vinci y a vécu les dernières années de sa vie, car il y avait été invité par François Ier. La sœur aînée du roi, Marguerite de Navarre, y vivait également : nous avons vu son monogramme sur le sol.

Nous avons pu découvrir quelques maquettes des inventions de Léonard de Vinci, comme l'aile volante, le tank (que nous avons pu essayer) ou le pont suspendu.

Nous sommes allés dans sa chambre, qui était meublée d'un lit surmonté d'un ciel, duquel pendaient des rideaux de soie qui permettaient d'avoir plus chaud, tout comme la cheminée.

Il y avait également un coffre pour ranger ses affaires. Les murs étaient recouverts de tapisseries ou de jonc pour isoler la pièce et la réchauffer. Nous avons aussi visité son atelier qui était rempli de croquis, de statues, de peintures...

En effet, Léonard de Vinci était un génie : il était architecte, peintre, scientifique et ingénieur ! D'ailleurs, nous avons pu voir au Clos Lucé une reproduction de la Joconde, le tableau le plus connu au monde.

Enfin, nous avons piqué-niqué là-bas avant de reprendre le car pour notre dernière visite.

*Les CM 1 de la classe de Solène Huchet et Cécile Stervinou*



LES +  
??



LES -  
??





# PROJET NICHOURS POUR LES OISEAUX

## DANS UNE CLASSE DE TPS, PS ET MS DE L'ÉCOLE LOUISE MICHEL...

Un parent nous a proposé des nichours qu'il a récupérés à son travail. On les a customisés. Certains d'entre nous pourront les placer dans leur jardin. Les autres seront installés par les services techniques dans les haies de Saint-Erblon.

À quoi sert un nichour ?

Au printemps, les oiseaux cherchent un endroit protégé pour construire leur nid ou s'installer pour pondre leurs œufs.



Cet endroit doit être à l'abri du vent, de la pluie, de la grêle et des prédateurs.

L'idéal est de le placer au sud ou au sud-est.

Le plus important pour que les œufs éclosent c'est que la température soit toujours la même, c'est pour cela qu'un des parents couve les œufs.

Les employés des services techniques sont venus installer nos nichours.

Merci à eux !



 **SAINT-ERBLON** Résidence TANDEM



 **MAISONS T5 / T6**  
AVEC JARDIN

 **APPARTEMENTS T2 / 3 / 4**  
+ LOGGIA, BALCON OU TERRASSE



# RETOURS SUR LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

La semaine nationale de la petite enfance a eu lieu sur Saint-Erblon du 18 au 25 mars dans le but de réunir professionnels, enfants et parents et de mettre en lumière les divers métiers autour des tout-petits.

Un travail partenarial entre la municipalité et les dynamiques acteurs petite enfance de la commune a permis de réaliser un programme complet très « POP » sur le thème de la semaine « Explorer l'extraordinaire dans le quotidien » !

Le Relais Petite Enfance Intercommunal « Nos Petites Pousses » et le multi-accueil Chapi-Chapo ont ouvert les festivités en proposant des ateliers à destination des moins de trois ans, où de nombreux professionnels de la petite enfance de la commune se sont retrouvés : la Maison d'Assistants Maternelles « Eveil et Nous », la micro crèche « Les Zouzous Rennais » ainsi que les assistants maternels. Les parents étaient bien-sûr invités à y participer.

Plusieurs structures ont développé leur action pour permettre aux parents de partager un moment avec leur enfant comme : l'école Louise Michel qui a organisé une « matinée jeux » dans les classes des TPS-PS et l'association d'assistants maternels Jolis Mômes qui a fait découvrir son activité Baby-gym.

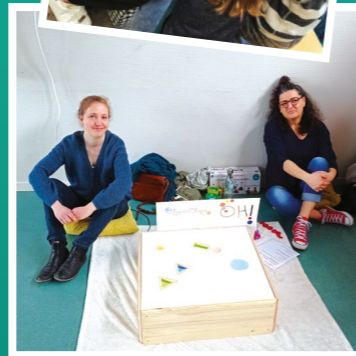
Les acteurs culturels de la commune ont également apporté leur contribution. Mille au Carré a conçu une table sensorielle qui a fait le tour des structures petite enfance et des écoles maternelles (Louise Michel et Saint-Jean) durant la semaine. La médiathèque a proposé une sélection de livres ainsi qu' une séance « bébés lecteurs ».

Le Syndicat Intercommunal "Musique sur la Rive Sud" a animé des séances d'éveil musical.

La Casba de l'Armada a accueilli dans ses locaux plusieurs événements organisés par la municipalité dont la conférence gesticulée animée par Greta Maurice intitulée "De Princesse à Daronne, 9 mois pour accoucher de mon féminisme".

Le spectacle "Papier" présenté par la compagnie Le théâtre avec un nuage de lait a clôturé la semaine avec deux représentations destinées aux moins de six ans.

Merci à tous !



## RENDEZ-VOUS

Les 6 & 20 juin 2023

→ à 18h

### PORTES OUVERTES ÉCOLE LOUISE MICHEL

Les portes ouvertes de la maternelle pour accueillir les nouveaux inscrits, présenter l'équipe et le fonctionnement de l'école ainsi que pour faire la visite des locaux auront lieu le 6 juin à 18h, celles pour l'élémentaire le 20 juin à 18h.



## DU COTÉ DES JEUNES

### DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Tu veux avoir une première expérience professionnelle mais tu ne sais pas comment t'y prendre ? J'ai quelque chose pour toi si tu es entre 16 à 18 ans ça s'appelle le dispositif argent de poche !

Comment les choses se déroulent-elles ?

Tu seras avec un agent de la commune pour t'accompagner dans ta mission, elle dure 3h et tu es rémunéré 5€ de l'heure.

#### Comment y participer ?

Il faut remplir un dossier disponible sur le site de la mairie ou envoyer un mail.

Une fois cette démarche accomplie, il faudra envoyer tes disponibilités sur les vacances pour que je puisse te positionner sur une des missions !

N'hésite pas à me contacter par téléphone : ☎ 06 35 57 63 36

ou avec l'adresse mail : ✉ [espace.jeunes@saint-erblon.fr](mailto:espace.jeunes@saint-erblon.fr)

Léna (animatrice responsable de l'espace jeunes)





### COUTURE À 4 MAINS !

Au cours des vacances de février, les jeunes de l'espace jeunes ont pu bénéficier du savoir-faire d'une habitante de Saint-Erblon Mme SEHEDIC pour leur apprendre à coudre.

Durant 3 matinées, ils ont pu expérimenter les différentes techniques de couture : la découpe, les mesures... Ils ont aussi appris à se servir de la machine à coudre pour confectionner l'assise d'une banquette fabriquée

en palette durant les vacances d'octobre. Ils ont également confectionné des coussins pour la décorer !

De nombreuses autres activités sont proposées dans ou à l'extérieur de l'espaces jeunes. Un accueil informel permet de se retrouver pour partager et jouer (baby-foot, jeux de société, jeux vidéo...).

Programme et horaires sur les réseaux sociaux.  



### POUR CONTACTER LÉNA :

☎ 06 35 57 63 36

✉ [espace.jeunes@saint-erblon.fr](mailto:espace.jeunes@saint-erblon.fr)

 Léna Espace Jeunes Saint-Erblon

 [lena\\_jeunesse\\_saint\\_erblon](https://www.instagram.com/lena_jeunesse_saint_erblon)

 [lelokalespacej](https://www.snapchat.com/add/lelokalespacej)

 Léna jeunesse Saint-Erblon

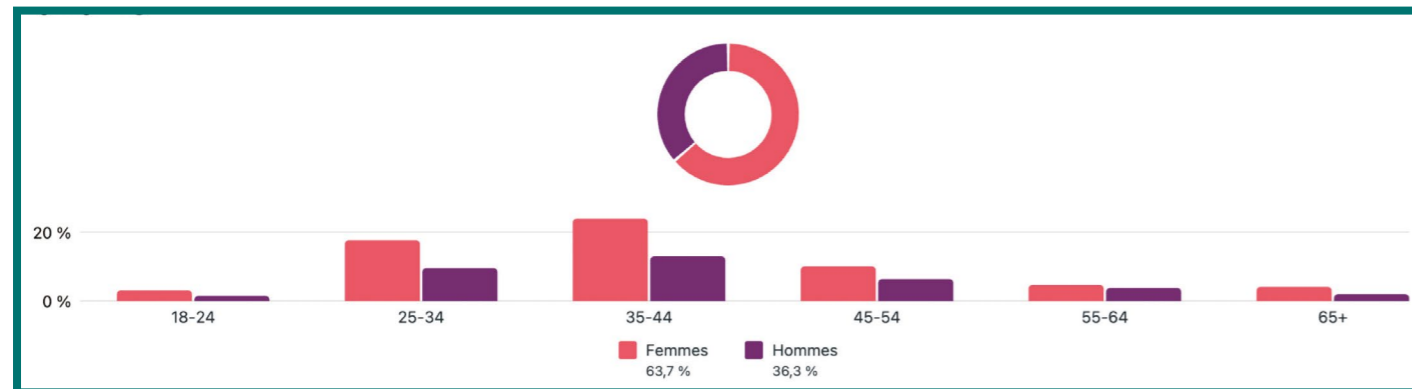


## ... POUR COMPLÉTER NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION !

Aujourd'hui la commune dispose de différents moyens de communication :

- Les supports papier avec les brèves (4/an) et le magazine (2/an) sont distribués dans les boîtes aux lettres. Chaque édition est publiée à 1750 exemplaires.
- La page facebook de la commune est suivie par 1250 personnes.
- Le site internet de la commune enregistre un peu moins de 5000 visites depuis son lancement en septembre 2021.

Chaque canal touche des groupes d'habitants différents. Il est intéressant mais pas surprenant de constater que la tranche 25 - 44 ans est bien mieux représentée sur la page facebook de la commune :



Une problématique s'est posée : comment diffuser des informations rapidement aux plus grand nombre ?

La solution retenue : l'installation d'un panneau numérique en centre bourg. Ce panneau, également demandé par des habitants, permettra de partager les informations de la commune, les événements...

Actuellement, un fournisseur a été retenu et l'installation du dispositif est prévue avant l'été 2023.

Le budget du projet est de 17 000€ comprenant :

- Le panneau
- Les travaux d'installation (bloc béton, raccordement électrique)

Concernant les critères de choix du panneau :

- Intégration sans dénaturer le centre bourg
- Atténuer la pollution lumineuse
- Veiller à la consommation énergétique

Les éléments qui ont permis de répondre à nos critères :

- Utilisation de led noires et blanches
- Mise en veille du panneau la nuit
- Réglage de l'intensité lumineuse en fonction de la luminosité extérieure



## BIENVENUE À M. LE JOFF HOMO AU POSTE DE DGS

Costarmoricaïn, M Le Joliff Homo a suivi ses études à Dinan puis à Rennes et en Bourgogne, où il a obtenu un master spécialisé en droit des collectivités territoriales.

Sa première affectation a été Amiens dans la Somme et il a ensuite exercé différentes fonctions au sein de services juridiques et de marchés publics. Son dernier poste était secrétaire Général à Châtillon-en-Vendelais pendant sept ans, pour devenir depuis peu le nouveau DGS, Directeur Général des services de la commune de Saint-Erblon.

Le DGS est le bras droit administratif du maire, des adjoints et des conseillers délégués et est en charge de l'organisation des services municipaux afin de répondre aux besoins de la collectivité et aux demandes des élus.



## OFFRE D'EMPLOI

- Un agent de maintenance des bâtiments H/F
- Un responsable Finances H/F
- Un responsable Ressources humaines H/F
- Un assistant de services à la population chargé de la vie associative et de la communication H/F
- Un agent de maintenance et d'entretien des bâtiments communaux - polyvalent H/F

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à :  
✉ [rh@saint-erblon.fr](mailto:rh@saint-erblon.fr)

Consulter l'offre d'emploi sur le site internet :  
🌐 [www.saint-erblon.fr](http://www.saint-erblon.fr)

## NAISSANCES



2022

- TRAVERS Isaac → 23/09/2022
- CATHÉLINE Roxane → 24/09/2022
- CHAUSSAVOINE Maximilien → 24/09/2022
- JLIBÈNE Amaël → 11/11/2022
- COMMEREUC Victoria → 03/12/2022
- BARAY Léandre → 13/12/2022

2023

- PENVERNE Ulysse → 24/01/2023
- JALAL Sayed → 25/01/2023
- ROSSELIN Hugo → 03/02/2023
- LE REBELLER Isaac → 11/02/2023
- RANDRIAMASINORO Manintsoa → 11/02/2023
- BOTINHI Liam → 18/02/2023
- DINIS May-Lee → 17/03/2023
- DOUCHET Eva → 21/03/2023
- TRÉSIDENT Yūna → 03/04/2023
- BOUILLÉ Flavie → 06/04/2023



## MARIAGES



2022

- Ahmad MIRI et Bibi BEGHAM → 24 septembre 2022

2023

- Christophe BON et Aurélie LELONG → 25 mars 2023
- Fabien COÏC et Alexandra PITARD → 8 avril 2023
- Pascal DUBÉ et Marianne SANGIUSTO → 24 avril 2023

Afin de respecter l'intimité des familles, il ne sera plus fait mention des décès des personnes domiciliées sur la commune, sauf accord exprès de la famille.



## PERMIS DE CONSTRUIRE

- ZAC DES BASSES NOËS - TRANCHE 4.1 / LOTS 2, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14,15, 19 / LOTS O4, O6,O7, O10 ET O11 : Construction maison individuelle
- 12 RUE DE LA HERISSAYE : Extension et surélévation maison individuelle
- 15 RUE DE LA HAIE À LA DAME : Extension et surélévation et modification de façades
- SOUILLARD : Rénovation longère
- 1 RUE DE LA DOUETTÉE : Modifications façades, toiture et aménagement intérieur
- LA MOISONNAIS : Construction d'un local technique agricole
- BON ESPOIR : Construction d'un hangar agricole
- LE PLESSIX : Construction maison individuelle, piscine et clôture
- LA SALLE : Rénovation des toitures des portails d'entrée et de 2 annexes

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

- Le Plessix : Division en vue de construire
- 8-10 rue de la Salle : Détachement d'un lot à bâtir
- 14 allée Jacques Cartier : Véranda et aménagement de combles
- 24 rue du Champ Mulon : Détachement d'un lot à bâtir
- 10 avenue de la Fontaine : Remplacement menuiseries extérieures et peintures
- 14 rue de l'Ise : Carport
- 1 rue Adèle Denys : Piscine
- 25 rue Adèle Denys : Auvent et modification façades
- 1 allée Pierre Loti : Ravalement
- 4 allée Jacques Cartier : Modification façades
- Rue des Prés Mêlés : Antenne relais et clôture
- 23 Place de l'Eglise : Panneau lumineux
- 1C rue de la Salle : Panneaux photovoltaïques
- 9 Les Chatelliers : Modification façade
- 11 rue du Vivier : Panneaux Photovoltaïques
- 24 allée de la Chalotais : Pergola
- 2 rue du Sureau Noir : Pergola bioclimatique
- 18 rue Simone Morand : Extension
- 10 Souillard : Carport
- 2 rue Simone Morand : Centrale photovoltaïque
- La Basse Roussaie : Capteurs solaires
- 3 Le Briancel : Changement toiture et menuiseries
- 1 rue T. Raguenel : Modification façades
- 1A rue de la Salle : Piscine
- 8 rue T. Raguenel : Ravalement
- 16 allée de la Chalotais : Modification façades
- 24 rue Haie à la Dame : Fermeture préau
- 3 av. de la Fontaine : Piscine
- 5 rue des Prés Mêlés : Modification façade



## LISTE MAJORITAIRE

Matthieu Pollet - Maire  
[matthieu.pollet@saint-erblon.fr](mailto:matthieu.pollet@saint-erblon.fr)

Philippe Imielski - Adjoint développement économique et culturel, attractivité de la commune  
[philippe.imielski@saint-erblon.fr](mailto:philippe.imielski@saint-erblon.fr)

Brigitte Bouguet - Adjointe prospective, gestion et finances, ressources humaines  
[brigitte.bouguet@saint-erblon.fr](mailto:brigitte.bouguet@saint-erblon.fr)

Jérôme Toutain - Adjoint vie associative et sportive, sécurité et affaires sociales  
[jerome.toutain@saint-erblon.fr](mailto:jerome.toutain@saint-erblon.fr)

Nadège Lollivier - Adjointe éducation, petite enfance et jeunesse  
[nadege.lollivier@saint-erblon.fr](mailto:nadege.lollivier@saint-erblon.fr)

Thomas Boulay - Adjoint communication, lien avec les citoyens, démocratie participative  
[thomas.boulay@saint-erblon.fr](mailto:thomas.boulay@saint-erblon.fr)

Axelle Roussel - Adjointe aménagement urbain et suivi des projets  
[axelle.roussel@saint-erblon.fr](mailto:axelle.roussel@saint-erblon.fr)

Philippe Renaux - Conseiller délégué cadre de vie, conservation, entretien et mise en valeur  
[philippe.renaux@saint-erblon.fr](mailto:philippe.renaux@saint-erblon.fr)

Frédéric Morvan - Conseiller délégué suivi des opérations d'aménagement de prospective  
[frederic.morvan@saint-erblon.fr](mailto:frederic.morvan@saint-erblon.fr)

Fanny Leroy - Conseillère délégué solidarité et action sociale  
[fanny.leroy@saint-erblon.fr](mailto:fanny.leroy@saint-erblon.fr)

Audrey Letertre - Conseillère

Karen Fiancet - Conseillère

Léonard Darras - Conseiller

Annaïg Pedron - Conseillère

Yves Debruyne - Conseiller

Françoise Bonhomme - Conseillère

Medhi Mainguené - Conseiller

Isabelle Hedan - Conseillère

## LISTE MINORITAIRE

Abderrahim Achagui - Conseiller

Delphine Posnic - Conseillère

Mickaël Quimbert - Conseiller

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place des actions générales de prévention, d'accompagnement et de développement social dans la commune. En plus d'avoir un rôle d'accueil et d'écoute, le CCAS développe des activités et des missions permettant d'orienter et d'assister la population :

- Les aides sociales et financières (APA, aides alimentaires, aides financières ponctuelles...);
- Gestion des demandes d'élection de domicile pour les personnes sans logement stable ou fixe ;
- Gestion et attribution des logements sociaux ;
- Instruction du droit au dispositif SORTIR ! ;
- Instruction du droit à la tarification solidaire sur le réseau de transport STAR ;
- Gestion des jardins partagés et familiaux ;
- Organisation de repas annuels des personnes âgées (ou séniors).

Le conseil d'administration est présidé de droit par M. Le Maire, Matthieu POLLET, et composé à parité :

- de membres du conseil municipal : Jérôme TOUTAIN, Brigitte BOUGUET, Nadège LOLLIVIER, Fanny LEROY.
- et de représentants d'associations qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de de développement social : Andrée VERGER, Thierry GAUTHIER, Raymond CLAVOT, Chantal LEBLANC et Marguerite RODDE GUYOMAR.

Permanence le lundi de 14h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous avec le CCAS au

Les élus sont à disposition pour vous recevoir, n'hésitez pas à contacter l' élu de référence lié à la thématique que vous souhaitez aborder. Des créneaux seront proposés en fonction des contraintes de chacun.  
En complément : une permanence élu (Maire et/ou adjoint(s)) est assurée tous les samedis matins de 10h à 12h.



- **Jusqu'au 28 mai** : Election du titre de l'année Ziklibrenbib 2023 Gratuit - Médiathèque
- **Jusqu'au mercredi 31 mai** : Exposition « Refuge » réalisée par le photjournaliste Bruno Fert et prêtée par la MDIV35 - Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque
- **Lundi 8 mai** : Salle du Verger - Commémoration du 8 mai - UNC
- **Samedi 13 mai de 10h à 12h** : Parking de la mairie - Balade découverte et échanges autour des prairies de l'Isse - Municipalité
- **Lundi 15 mai à 20h30**: Mairie - Conseil Municipal
- **Mercredi 24 mai à 10h30** : Lecture animée « Les maisons : Picoti cherche son p'tit nid » par Marion Dain. Pour les 6 mois-3 ans. Gratuit sur inscription (réservation à partir du 19/04/23). Médiathèque
- **Du vendredi 26 au dimanche 28 mai** : Salle de sport Du Guesclin - Tournoi départemental Séniors et Jeunes - Les Plumes Volantes
- **Samedi 3 juin dès 13h30** : Stade Du Guesclin Salle polyvalente Du Guesclin - 60 ans du club - ASC Football
- **Samedi 3 juin à 20h30** : Église de Saint-Erblon - Concert en faveur de la résidence de la Budorais - les Chorales Vocal"Isse et Les Manque Pas d'Airs
- **Mercredi 7 juin à 10h, 11h ou 12h** : Rendez-vous numériques individuels de 45 min. par un conseiller numérique de Rennes Métropole. Gratuit sur inscription - Public adulte - Médiathèque
- **Samedi 10 juin à partir de 18h** : Fête de la Musique - Place de la Fontaine
- **Du 14 juin au 22 août** : Exposition « Dans les coulisses du livre - De l'auteur au lecteur » - Réalisée par Utopique éditions et prêtée par la MDIV35 - Tout public à partir de 8 ans - Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque
- **Vendredi 16 et samedi 17 juin** : Espace Du Guesclin - Fête du Club Orgerblon Basket Club
- **Dimanche 18 juin** : Stade Du Guesclin - Tournoi de Foot à 7 ASC Football
- **Samedi 24 juin** : Salle polyvalente Du Guesclin et Théâtre plein air - Fête de l'École Louise Michel - APEP

- **Samedi 24 juin** : Salle de sport Du Guesclin Gala de fin d'année - Judo Club
- **Dimanche 25 juin** : Salle polyvalente Du Guesclin + Terrain de foot La Croix - Kermesse de l'École Saint-Jean - APEL
- **Mercredi 28 juin à partir de 17h30** : Remise des prix du Concours photos 2023 « Saint-Erblon et l'eau ». Entrée libre - Médiathèque
- **Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juillet** : Espace Beausoleil Pont Péan - Gala de Danse - Ainsi Danse
- **Samedi 1<sup>er</sup> juillet à 10h** : Lectures signées «Des mots dans l'guidon» pour les 3-10 ans. Par l'auteur et illustrateur Christos et 10 doigts Compagnie. Gratuit sur inscription (réservation à partir du 31/05/23). Durée 40 min. Médiathèque.
- **Samedi 1<sup>er</sup> juillet à 11h** : Atelier d'initiation à la langue des signes à partir de 3 ans, parents bienvenus. Par 10 doigts Compagnie. Gratuit sur inscription (réservation à partir du 31/05/23). Durée 45min./1h. Médiathèque.
- **Lundi 3 juillet à 20h30** : Mairie - Conseil Municipal
- **Du jeudi 3 au dimanche 13 août inclus** : fermeture estivale de la Médiathèque
- **Dimanche 27 août** : Étangs - Vide grenier - La Gaule St Erblonnaise
- **Mercredi 30 août à 10h, 11h ou 12h** : Rendez-vous numériques individuels de 45 min. par un conseiller numérique de Rennes Métropole. Gratuit sur inscription. Public adulte. Médiathèque.
- **Samedi 2 septembre à 14h** : Salle polyvalente Du Guesclin - Forum des Associations
- **Samedi 2 septembre à 14h** : Salle Reinette - Accueil des nouveaux arrivants
- **Du mercredi 6 au mercredi 27 septembre** : Exposition sur l'abolition de la peine de mort réalisée par l'association Champs de Justice avec le soutien de la ville de Rennes - Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque

## SE TENIR INFORMÉ

N'hésitez pas à vous tenir informé.  
Comment ? En consultant régulièrement un des canaux suivants :

- Le site de la commune
- La page facebook commune



## APPEL À SUJETS, ARTICLES, BRÈVES

Prochaine édition du magazine : **Novembre 2023**

Prochaine édition des brèves : **Septembre 2023**

Vous souhaitez publier une brève ou un article ?

N'hésitez pas. Envoyez un mail à :

✉ [communication@saint-erblon.fr](mailto:communication@saint-erblon.fr)

Réalisation graphique : [www.agenceartifice.com](http://www.agenceartifice.com)

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h  
Mardi : de 9h à 12h  
Mercredi : de 9h à 12h  
Jeudi : de 14h30 à 18h30  
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h  
Samedi : de 10h à 12h état-civil uniquement

Tél. : 02 99 52 34 08

Mail : [mairie@saint-erblon.fr](mailto:mairie@saint-erblon.fr)



Suivez notre actualité sur :

[@villelesaint-erblon](https://www.facebook.com/villelesaint-erblon)

